

DU COMPLÉMENT D'OBJET VERS LE COMPLÉMENT ESSENTIEL¹

Samuel A. MALVAR MOUCO

1. INTRODUCTION

De nos jours, tout écolier qui se confronte aux redoutables leçons de grammaire se retrouve très tôt devant ce qui apparaît comme l'un des monuments inébranlables de toute analyse grammaticale: le complément d'objet.

Très tôt également, l'écolier apprend à connaître une armada d'outils (questions *qui?!quoi?*, par exemple) qui sont censés lui permettre de reconnaître un complément d'objet à tout moment et en toutes circonstances.

C'est ainsi que cette notion a réussi à s'imposer au début de ce siècle, suite à l'apparition des premières grammaires scolaires.

Pourtant, si l'on se penche de plus près sur le phénomène syntaxique que cette notion est censée couvrir ainsi que sur les critères d'identification et la définition de type sémantique qui l'accompagnent, l'on se retrouve bien vite devant une série d'incohérences qui mettent à mal le bel édifice construit par la grammaire traditionnelle.

Nous tenterons donc, dans ce travail, de décrire les problèmes posés par la notion de *complément d'objet* que nous a léguée la grammaire traditionnelle et nous proposons une étiquette qui nous paraît plus adaptée, ainsi que de nouveaux critères de définition et d'identification. Cela nous permettra par là même de mettre en évidence les affinités qui existent entre des types de compléments qui sont traditionnellement –et à notre avis, à tort– rangés dans des catégories différentes.

Nous ne ferons là que suivre la voie tracée par certains auteurs qui, depuis quelques années, essaient de se démarquer de la grammaire traditionnelle.

2. COMPLÉMENT D'OBJET: LA PROBLÉMATIQUE D'UNE DÉFINITION DE TYPE SÉMANTIQUE. UNE DÉFINITION TRADITIONNELLE ... TRADITIONNELLEMENT CRITIQUÉE

L'un des premiers éléments qui ait été discuté et critiqué à propos de la notion de *complément d'objet* est la définition de type sémantique qu'on lui donne dans les grammaires traditionnelles.

“Selon la définition traditionnelle le complément d'objet énonce la personne ou la chose sur lesquelles passe l'action du sujet; cette personne ou cette chose sont présentées comme supportant l'action, comme marquant l'aboutissement, l'achèvement du procès.”
(Grevisse, 1993: 392)

¹ Cet article s'encadre dans le Projet de Recherche de l'Université de Santiago de Compostela intitulé “Complementación verbal e estrutura da oración en francés” (XUGA 20402A98), et subventionné par la Secretaría Xeral de Investigación e Desenvolvemento de la Xunta de Galicia.

Cette définition traditionnelle met donc en scène un complément d'objet-patient qui subit l'action exprimée par le verbe et protagonisée par le sujet-agent.

- (1) Il reçoit *le soutien de ses pairs*. (*Le Point*: 14)
 (2) Vous comprenez *pourquoi nos appuie-tête sont si particuliers*.
 (*Le Point*: 27)
- (3) Le XXI^e siècle ressemble fort *à la traversée d'un champ de mines*.
 (*Le Point*: 9)

Or, nous constatons dans l'exemple (1) ci-dessus que l'aboutissement du procès exprimé par le verbe semble plutôt être le sujet *il*. D'autre part, dans les exemples (2) et (3), il est difficile de voir un complément d'objet-patient face à un sujet-agent.

“Le caractère extrêmement flou de cette définition, ses dangers (le verbe par exemple n'implique pas toujours une action), doivent inviter à abandonner toute interprétation sémantique du complément d'objet. On se fondera donc sur une définition formelle, s'appuyant sur des critères syntaxiques aisément repérables.”

(Denis et Sancier-Château, 1994: 370)

3. C.O.D. ET C.O.I: CONSTRUCTION ET CRITÈRES D'IDENTIFICATION

3.1. Construction et critères d'identification du C.O.D.

Comme son nom l'indique, le C.O.D. est un complément qui, généralement, est directement relié au verbe dont il dépend. Cependant, dans certains cas, il peut être attaché au verbe à l'aide d'un mot introducteur:

– lorsque cette fonction est assumée par une proposition subordonnée:

(4) On comprend moins *que des libéraux doctrinaires prétendent plaquer la mondialisation du droit sur celle de l'Internet ou des marchés*.

(*Le Point*: 5)

– Si le C.O.D. est un infinitif ou une proposition infinitive, il pourra être précédé d'un indice *de* ou *à*, des prépositions qui ont perdu toute leur valeur, comme l'indiquent les critères d'identification que nous étudierons plus tard.

(5) Mon petit frère vient d'apprendre *à lire*.

(6) Il m'a dit de venir.

Nous pouvons rapprocher ces indices *de* et *à* du *to* anglais dans des phrases du type:

(7) I want *to* say something very important.

où le *to* sert d'outil introducteur de l'infinitif, après un verbe de volonté, sans avoir une véritable valeur de préposition.

Pour ce qui est des critères d'identification du C.O.D. transmis par la grammaire traditionnelle, aucun n'est vraiment spécifique ni suffisant pour caractériser ce type de complément:

- Le C.O.D. répond aux questions *qui?/quoi?*, mais l'attribut du sujet également.
 - (8) Dans leur réquisitoire, on trouve *le meilleur et le pire*. (*Le Point*: 5)
⇒ Dans leur réquisitoire on trouve *quoi?* le meilleur et le pire.
 - (9) Il est *policier*.
⇒ Il est *quoi?* policier.

- Lorsque le C.O.D. est effacé ou déplacé dans la proposition, il laisse derrière lui un pronom substitut, tout comme l'attribut du sujet.
 - (10) Ces peuples ont conquis *l'expression démocratique*. (*Le Point*: 5)
⇒ Ces peuples *l'*ont conquis.
⇒ L'expression démocratique, ces peuples *l'*ont conquis.
 - (11) Il est *intelligent*.
⇒ Intelligent, il *l'*est.¹

- Selon la règle de passivation, le C.O.D. d'une phrase active devient le sujet de la phrase passive correspondante, alors que le sujet "actif" devient complément d'agent. Mais, généralement, les phrases qui ne respectent pas le schéma /sujet-agent + verbe + objet-patient/ sont difficilement passivables; et nous avons vu plus haut que ce type de schéma ne se présente pas toujours.
 - (12) Les Espagnols ont décidé *une amnistie volontaire et collective*.
(*Le Point*: 5)
⇒ Une amnistie volontaire et collective a été décidée par les Espagnols.
 - (13) Ce pauvre homme a perdu *la tête*.
⇒ *La tête a été perdue par ce pauvre homme.
 - (14) Elle aime lire.
⇒ *Lire est aimé par elle.

3.2. Construction et critères d'identification du C.O.I

Comme son nom l'indique également, le C.O.I est rattaché indirectement au verbe dont il dépend, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une préposition (dont les plus fréquentes sont *à* et *de*).

- (15) Jacques Chirac pense aux élections municipales qui auront lieu en 2001.
(*Le Point* : 7)
- (16) Méfions-nous de la fièvre inquisitoriale. (*Le Point* : 5)

Mais, comme pour le C.O.D., cette règle de base a ses exceptions :

- Lorsqu'un syntagme nominal C.O.I. introduit par *à* ou *de* est représenté par un pronom substitut, celui-ci peut déjà renfermer en lui la préposition correspondante, qui n'est donc plus explicitement présente dans la phrase.

² Dans ce cas, le pronom substitut est un pronom neutre qui ne varie pas, ni en genre, ni en nombre : Intelligentes, elles *le* sont.

- (17) Il parviendra à calmer les impatiences. (*Le Point* : 7)
 ⇒ Il y parviendra.

– Il peut également y avoir ellipse de la préposition lorsque la fonction de C.O.I. est assumée par une subordonnée complétive.

- (18) Songez *qu'en trois mois je viens de souffrir coup sur coup et considérablement d'annonces, faites à coups de gros titres* [...].
 (*Le Point* : 64)
 [ellipse de *à*]

– C'est également le cas lorsqu'il s'agit d'un discours rapporté.

- (19) "*J'ai été ruiné par les procès*", s'indigne Jean Ziegler. (*Le Point*: 25)
 [ellipse de *de*]

D'autre part, tout comme pour le C.O.D., les critères d'identification traditionnels du C.O.I. ne peuvent pas systématiquement et uniquement s'appliquer aux compléments généralement rangés dans cette catégorie:

– Le C.O.I. répond, selon la préposition qui l'introduit, aux questions *à (de, ...) qui?/à (de, ...) quoi?*; mais un complément du nom ou de l'adjectif peut également le faire.

- (20) Jacques Delors s'adresse à Jean-Pierre François. (*Le Point*: 12)
 ⇒ Jacques Delors s'adresse *à qui ?* à Jean-Pierre François.
 (21) Les sondages sont favorables au Premier ministre.
 ⇒ Les sondages sont favorables *à qui ?* au Premier ministre.
 (22) Nous voulons un équilibre dans l'attribution des pouvoirs. (*Le Point* : 29)
 ⇒ Nous voulons un équilibre dans l'*attribution de quoi ?* des pouvoirs.

– Lorsque le C.O.I. est effacé ou déplacé dans la phrase par dislocation, il laisse derrière lui un pronom substitut chargé d'occuper sa place auprès du verbe. Mais un complément de l'adjectif peut, là aussi, réagir de la même façon.

- (23) Les 306, 306 break et 806 griffés Eden Park bénéficient de puissantes motorisations. (*Le Point* : 27)
 ⇒ [De puissantes motorisations], les 306, 306 break et 806 griffés Eden Park *en* bénéficient.
 (24) Les sondages sont favorables au Premier ministre.
 ⇒ Les sondages *lui* sont favorables.

Comme nous avons donc pu le constater, chaque critère traditionnellement proposé pour identifier un complément d'objet est soumis à certaines réserves. Il est difficile de proposer des critères à la fois spécifiques et suffisants.

Il faut cependant se demander ce que tous ces compléments ont en commun pour qu'on puisse parler d'une fonction spécifique.

C'est dans la relation qu'ils entretiennent avec le verbe dont ils dépendent que nous pouvons trouver une réponse.

4. LE COMPLÉMENT D'OBJET DANS LA THÉORIE DE LA VALENCE DU VERBE

Après analyse de la définition et des critères d'identification du complément d'objet dans la grammaire traditionnelle, nous n'avons trouvé qu'une seule loi à laquelle ce complément obéisse systématiquement : il s'agit du fort lien qui le rattache au verbe dont il dépend.

Ce lien se manifeste lors de la dislocation ou effacement d'un complément d'objet : si nous ne voulons pas tomber dans l'agrammaticalité ou dans une modification d'ordre sémantique, un complément d'objet "déplacé" doit laisser auprès du verbe une représentation pronominale ; sa liberté de mouvement dans la phrase est très limitée, contrairement à d'autres compléments du verbe.

- (25) Le policier poursuit *le voleur*.
 ⇒*Le policier poursuit.
 ⇒*Le voleur, le policier poursuit.
 ⇒Le voleur, le policier *le* poursuit.

D'un point de vue valenciens (cf. Tesnière, 1959), cela revient à dire que le complément d'objet est un actant régi par le verbe et maintenu dans sa dépendance. Il s'oppose ainsi aux circonstants, dont la présence n'est pas exigée par le noyau verbal.

"Au point de vue du sens, l'actant fait corps avec le verbe, au point qu'il est souvent indispensable pour compléter le sens du verbe [...]. Au contraire, le circonstant est essentiellement facultatif [...]." (Tesnière, 1959 : 128)

Cette perspective recentre notre attention sur le pivot de la phrase, le verbe, sur ses exigences d'un point de vue sémantique et sur les conséquences que celles-ci entraînent d'un point de vue syntaxique.

Ainsi, face à la distinction entre complément d'objet et complément circonstanciel de la grammaire traditionnelle, nous aurons, selon les différentes terminologies inspirées par la théorie de la valence, des compléments *essentiels* (nucléaires, spécifiques, arguments, sous-catégorisés) ou *accessoires* (périphériques, non-spécifiques, satellites, non sous-catégorisés). C'est là une approche qui nous paraît mieux orientée.

Cela signifie-t-il qu'il faille abandonner tout ce qui a été dit jusqu'alors sur le complément d'objet face au circonstanciel ? Non, car il s'agit surtout de replacer ces notions dans un cadre plus ample du point de vue sémantique et plus rigoureux du point de vue syntaxique.

De même, les critères d'identification que nous avons cités préalablement peuvent servir d'adjuvants à de nouveaux moyens de différencier les divers types de compléments : nous évaluerons donc ceux-ci en termes d'autonomie ou de dépendance par rapport au verbe.

De plus, la théorie de la valence n'est pas incompatible avec la vieille distinction entre verbes intransitifs et transitifs, comme tente de l'illustrer le tableau suivant :

Verbes intransitifs	Transitifs directs / indirects	Transitifs directs / indirects
Monovalents	Bivalents	Trivalents
SN + V	SN ₁ + V + [prép.] SN ₂	SN ₁ + V + SN ₂ + prép. SN ₃
Paul court	Je récite <i>un poème</i> Je pense <i>à elle</i>	Je donne un livre <i>à Paul</i>

5. DISCUSSIONS SUR LA CLASSIFICATION DES COMPLÈMENTS

Face à la distinction entre le complément d'objet et le complément circonstanciel, qui fait référence à la valeur sémantique des compléments, nous défendons donc celle entre compléments essentiels et compléments accessoires, qui se base sur le fonctionnement syntaxique des compléments, sur le lien qu'ils entretiennent avec le noyau verbal de la phrase.

De plus, comme nous allons le voir, certains compléments qui sont traditionnellement rangés parmi les compléments circonstanciels pour des raisons sémantiques sont en fait beaucoup plus proches des compléments appelés "d'objet" quant à leurs caractéristiques d'ordre syntaxique.

5.1. Le complément exprime une idée de mesure

Les compléments de mesure constituent l'un des types de compléments qui mettent à mal la répartition traditionnelle des compléments entre compléments d'objet et compléments circonstanciels.

- (26) Allonger une robe *de deux centimètres*. (cf. Grevisse, 1993: 476)
 ⇒*De deux centimètres allonger une robe.
 ⇒Allonger une robe.
- (27) Ce livre a valu *dix francs*.
 ⇒*Dix francs*, ce livre *les* a valu.
 ⇒*Ce livre a valu.
- (28) Ce film lui a valu *de nombreuses critiques*.
 ⇒*De nombreuses critiques*, ce film *les* lui a values.
 ⇒*Ce film lui a valu.
- (29) Cette règle vaut aussi bien pour toi!
 Le budget de l'entreprise *atteint* 1,25 mia de francs. (*Le Point*: 136)
 ⇒Le budget de l'entreprise *vaut* 1,25 mia de francs.
- (30) Cette tour mesure *trente mètres*.
 ⇒*Trente mètres cette tour mesure.
 ⇒*Cette tour mesure.
- (31) L'ouvrier mesure *trente mètres de terrain*.
 ⇒*Trente mètres de terrain*, l'ouvrier *les* mesure.

- ⇒ Trente mètres de terrain sont mesurés par l'ouvrier.
 ⇒ *L'ouvrier mesure.

Dans les exemples ci-dessus, nous trouvons quelques verbes qui peuvent introduire un complément de mesure (*mesurer, valoir, coûter, peser*). Outre une idée de mesure, ces verbes impliquent aussi une idée de valeur, de prix ou encore de poids.

L'exemple (26) est celui qui, dans le *Bon Usage* (1993), illustre le complément de mesure. Nous remarquons que, comme tout complément circonstanciel, il peut être supprimé. Par contre, il fait preuve d'un manque de mobilité dans la phrase, l'une des caractéristiques principales des compléments essentiels.

Cette incompatibilité avec les critères d'identification du complément circonstanciel est encore plus flagrante dans les exemples suivants.

Nous avons, en premier lieu, divers emplois du verbe *valoir*. Dans l'exemple (27), le verbe introduit un complément de prix qui, comme nous pouvons le constater, n'est ni effaçable ni déplaçable dans la phrase. D'ailleurs, une dislocation du complément en début de phrase entraîne une reprise pronominale.

Cependant, contrairement aux caractéristiques propres au complément d'objet, le complément de l'exemple (27) peut répondre à la question *combien?*; et lorsqu'il est représenté par un pronom qui précède le verbe à une forme composée, cela n'entraîne pas l'accord du participe passé.

Au contraire, dans l'exemple (28), *valoir* est synonyme de *procurer* et son complément acquiert les traits d'un complément d'objet: il répond à la question *quoi?*; le participe passé du verbe s'accorde avec le complément lorsque celui-ci est placé avant l'auxiliaire; il a une place fixe et ne peut pas être supprimé.

L'exemple (29) nous présente encore un autre emploi du verbe *valoir*, qui est dans ce cas équivalent à une structure attributive: *valoir = est valable*; ce qui nous mène à ranger cet emploi dans une catégorie différente à celle des deux exemples précédents.

Nous avons, par la suite, des emplois différents du verbe *mesurer*. Comme pour le verbe *valoir*, ce verbe peut introduire d'une part un complément de mesure (cf. ex. (30)) et d'autre part un complément d'objet (cf. ex. (31)). Ce qui distingue ces deux types de compléments, c'est que la présence d'un complément d'objet permet une transformation passive.

On ne peut donc pas assimiler les compléments d'objet et les compléments de mesure, puisque certaines caractéristiques d'ordre syntaxique les distinguent: l'accord éventuel du participe passé et la possibilité d'une transformation passive. Cependant ces deux types de compléments doivent être rangés parmi les compléments essentiels: le manque de mobilité et l'impossibilité d'effacement nous empêchent de ranger les compléments de mesure parmi les compléments circonstanciels.

En effet, tout comme le complément d'objet, ils viennent remplir une incomplétude du verbe régisseur; ils entrent donc dans la valence de ce verbe et doivent être considérés comme des actants.

5.2. Le complément exprime une idée de temps

- (32) *Dans une semaine*, nous partirons en vacances.
 ⇒ Nous partirons en vacances *dans une semaine*.
 ⇒ Nous partirons en vacances.
- (33) La fortune de l'expression "lieux de mémoire", par exemple, date *de la fin de 1992*. (*Le Point*: 129)
 ⇒ *De la fin de 1992, la fortune de l'expression "lieux de mémoire", par exemple, date.
 ⇒ *La fortune de l'expression "lieux de mémoire", par exemple, date.
- (34) La conférence va durer *de 18 heures à 20 heures*.
 ⇒ *La conférence va durer de 18 heures.
 ⇒ *La conférence va durer à 20 heures.
 ⇒ *La conférence va durer.
- (35) Cela fait maintenant *deux ans* que cette jeune Canadienne est en tête des ventes de jazz vocal à travers le monde. (*Le Point*: 124)
 ⇒ *Deux ans cela fait maintenant que cette jeune Canadienne est en tête des ventes de jazz vocal à travers le monde.
 ⇒ Cela fait *longtemps* maintenant que cette jeune Canadienne est en tête des ventes de jazz vocal à travers le monde.

Nous avons là plusieurs phrases contenant des compléments qui expriment une idée de temps. Si nous suivions des critères sémantiques traditionnels, nous serions tentés de les classer parmi les compléments circonstanciels. Or leurs caractéristiques syntaxiques nous empêchent de le faire dans tous les cas.

Dans le premier exemple (32), nous avons à faire à un complément mobile dans la phrase et qui peut être supprimé sans altérer la valeur sémantique du procès exprimé par le verbe. Nous pouvons donc ranger ce complément parmi les compléments circonstanciels.

Dans les exemples suivants, nous avons également à faire à des compléments qui peuvent être remplacés par des adverbes. Cependant, contrairement à ce que nous avons constaté dans le premier exemple, ils ont une place fixe dans la phrase, près du verbe, et ne peuvent être supprimés.

Là encore, il faut considérer que ces compléments font partie de la valence du verbe et sont donc des actants; ce qui les fait entrer, par là même, dans la catégorie des compléments essentiels.

D'ailleurs, il est sans doute significatif de signaler que ce sont parfois des verbes généralement régisseurs de compléments d'objet, tels que *faire* (cf. ex. (35)) qui introduisent ce type de compléments.

5.3. Le complément exprime une idée de lieu

Dans un grand nombre de cas, nous pouvons rencontrer des compléments exprimant une idée de lieu dont le classement est également problématique. Généralement,

ces compléments se construisent de façon indirecte. Or, si nous analysons l'évolution des prépositions qui peuvent introduire ce type de complément, quant à leur sens et à leur fonction, nous pouvons trouver une explication à ces problèmes de classement.

En effet, les prépositions qui introduisent la plus grande partie des compléments essentiels indirects, c'est-à-dire *de* et *à*, introduisaient à leur origine des compléments considérés comme circonstanciels. Ces prépositions avaient alors leur sens "plein".

"Dans la transformation du latin au français, la distinction des trois cas servant à marquer un régime, l'accusatif, le datif et le génitif, a failli sombrer pendant les siècles où la transformation sociale était à son apogée et la tradition écrite à son niveau le plus bas; elle s'est cependant rétablie solidement non sans bien des mouvements d'avance et de recul, et bien des irrégularités dans la répartition définitive. On sait que la reconstitution s'est faite à l'aide des deux prépositions *à* et *de*, qui arrivent par ce développement à couvrir une bande fonctionnelle très large, et qui restent à cheval sur deux aires de fonctions assez différentes, comportant tantôt un sens plein, tantôt un sens affaibli de la préposition."

(Blinkenberg, 1960: 28)

"Le problème de savoir si le passage du complément circonstanciel au complément d'objet indirect s'est réalisé ou non se pose continuellement."

(Blinkenberg, 1960: 34)

Dans leur sens "plein", ces deux prépositions impliquaient souvent une idée de lieu, en exprimant soit une idée d'origine (préposition *de*), soit une idée de destination (préposition *à*). D'ailleurs ces notions sont souvent présentes, de façon plus ou moins explicite, dans les différents compléments introduits par ces prépositions.

(36) J'envoie une lettre à mon père.

(37) Je reçois une lettre de mon père.

Ainsi, dans les exemples ci-dessus, les deux compléments signalés ont le trait [+ humain]. Cependant, ils n'en constituent pas moins, respectivement, la destination et l'origine du procès exprimé par le verbe. C'est-à-dire qu'une nuance locative se cache sous ces compléments.

Cette même nuance s'exprime, cette fois, de façon plus manifeste dans les exemples suivants:

(38) Il a notamment élu domicile dans le Marais poitevin. (*Le Point*: 43)

⇒*Dans le Marais poitevin, il a notamment élu domicile.

⇒*Il a notamment élu domicile.

(39) Nous avons fait tomber les obstacles qui se trouvaient sur votre chemin.

(*Le Point*: 53)

⇒*Nous avons fait tomber les obstacles qui, sur votre chemin, se trouvaient.

⇒*Nous avons fait tomber les obstacles qui se trouvaient.

(40) L'année 1918 demeure dans la mémoire collective. (*Le Point*: 108)

- ⇒*Dans la mémoire collective, l'année 1918 demeure.
 ⇒*L'année 1918 demeure.

Ces exemples s'ajoutent à ceux que nous trouvons chez bon nombre d'auteurs:

- (41) Je vais à Paris. /vs/ Je gagne Paris.
 (42) Je viens (sors) de Paris. /vs/ Je quitte Paris.

Dans toutes ces phrases, nous trouvons, certes, des compléments exprimant clairement un lieu, mais qui sont néanmoins exigés par le verbe. Leur présence est obligatoire et à une place fixe; ce qui est d'ailleurs illustré par le fait qu'en cas d'effacement ou de déplacement, ils soient représentés auprès du verbe, comme tout complément essentiel, par un pronom (dans ce cas, par les pronoms adverbiaux *en* et *y*).

- (38') [Le Marais poitevin], il y a notamment élu domicile.
 (42') [Paris], j'*en* viens (sors).

D'autre part, d'un point de vue sémantique, les exemples (41) et (42) illustrent à quel point il peut être incohérent de placer certains de ces compléments parmi les compléments d'objet et d'autres parmi les circonstanciels, alors que tous peuvent être considérés comme des compléments essentiels.

Nous pouvons même arriver à un classement des verbes pouvant introduire un complément essentiel *locatif* (cf. Borillo, 1998: 52-54):

- verbes marquant l'*absence de déplacement* (rester, se trouver, habiter, occuper,...):
 (43) Ils habitent rue de la République..
- verbes exprimant un *déplacement inhibé ou entravé* (maintenir, bloquer, immobiliser, laisser, ...):
 (44) Il a laissé la voiture dans le garage.
- verbes exprimant un *déplacement vers une destination* (entrer, pénétrer, arriver, aller, atteindre, envahir, ...):
 (45) Des cambrioleurs sont entrés dans le musée.
- verbes exprimant un *déplacement à partir d'une origine* (sortir, s'échapper, enlever, retirer, extraire, ...):
 (46) Retire le lait du feu, si tu ne veux pas qu'il déborde.
- verbes exprimant le *passage dans un lieu* (passer, voyager, se déplacer, lancer, envoyer, ...):
 (47) Il a envoyé son fils dans une école privée américaine.

En parcourant ces listes de verbes, nous pouvons constater la présence de verbes suivis d'un seul complément, direct ou indirect (*rester, habiter, entrer, aller, atteindre,*

quitter, ...), ainsi que de verbes introduisant une double complémentation (*maintenir, bloquer, enlever, retirer, envoyer, ...*).

On peut donc avoir à faire à des compléments *locatifs* construits directement, mais dans la plupart des cas ils seront attachés au verbe par l'intermédiaire d'une préposition. Or, l'un des arguments qui est généralement présenté pour justifier l'inclusion de ces compléments parmi les compléments circonstanciels est le caractère variable de la préposition introduitrice.

- (48) Je vais à la maison.
chez un ami.
dans l'eau.

S'il est vrai que généralement plusieurs prépositions peuvent accompagner un même verbe, il faut cependant signaler qu'elles constituent une liste restreinte et cohérente d'un point de vue sémantique: elles doivent, en effet, être aptes à introduire un complément exprimant une idée de lieu.

- (49) *Je vais *avec* la fille du voisin.
sans argent.
envers mes amis.

5.4. Autres cas problématiques

Outre ces compléments de mesure, de temps et de lieu qui se résistent à être rangés parmi les compléments circonstanciels, nous trouvons d'autres compléments auxquels il est plus difficile d'attribuer une étiquette sémantique et qui, sans être des compléments d'objet au sens strict, ne peuvent être considérés comme des circonstanciels.

- (50) La réduction devait se traduire par une diminution d'effectifs.
(*Le Point: 29*)
⇒*[Par une diminution d'effectifs], la réduction devait se traduire.
- (51) Vous tombez sous le coup de l'article 9. (*Le Point: 63*)
⇒*[Sous le coup de l'article 9], vous tombez.
- (52) A Sarlat, la Croisette sent bon le terroir et les plaisirs simples des vrais contacts humains. (*Le Point: 118*)
⇒*Le terroir et les plaisirs simples des vrais contacts humains, la Croisette sent bon.
⇒ (?)La Croisette sent bon. (valeur sémantique différente)
⇒*La Croisette sent.

Nous pourrions multiplier les exemples, pour arriver toujours à la même conclusion: il est difficile de déterminer sous quelle catégorie sémantique il faut ranger ces compléments, s'ils constituent l'objet du procès exprimé par le verbe ou s'ils en constituent le destinataire, le bénéficiaire, la victime, etc. Et c'est justement ce genre de

débat qui fait vaciller le bel édifice construit par la grammaire traditionnelle, car il nous éloigne de ce qui est réellement important dans ce type d'étude: le fonctionnement et les caractéristiques syntaxiques des divers compléments et la relation qu'ils entretiennent avec le noyau verbal de la phrase.

Ainsi, si nous adaptons ce point de vue méthodologique, nous sommes amené à considérer les compléments ci-dessus comme essentiels ou comme actants du verbe, quelle que soit la circonstance ou la valeur sémantique exprimée.

“Les grammairiens traditionnels définissent en effet la notion de complément circonstanciel sur des bases exclusivement sémantiques et, à l'origine, rhétoriques. Or beaucoup des relations qui lient un circonstant au reste de la phrase peuvent également unir tel verbe à l'un de ses actants. Par exemple: le complément d'objet du verbe *utiliser* (*un outil*) joue un rôle d'instrument, celui du verbe *habiter* (*un appartement / à Strasbourg*) le rôle de lieu, et celui d'*aspérer* (*au bonheur*) le rôle de but, etc. Faute de critères formels et, corollairement, d'une définition (syntaxique et sémantique) du mode de liaison circonstanciel, la grammaire traditionnelle ne peut valablement distinguer entre complément du verbe et complément de phrase.”

(Riegel et alii, 1994: 144-45)

5.5. Vers une autre distribution des compléments

De nombreux problèmes sont donc issus de la distribution traditionnelle des compléments, entre compléments d'objet et compléments circonstanciels.

On a voulu créer ces deux groupes antagonistes, en considérant que ce qui n'entre pas dans l'un d'eux doit entrer dans l'autre. Or nous avons pu constater que cette distribution ne fonctionne pas dans les termes où elle a été définie.

Si nous avons préféré les notions de complément *essentiel* /vs/ *accessoire*, c'est parce qu'elles reflètent le mieux, à notre avis, la relation qu'un complément peut établir avec le noyau verbal de la phrase, ce qui constitue un facteur décisif lorsqu'on se propose de classer de façon précise les divers compléments.

Mais l'on ne peut pas enterrer en toute impunité le complément d'objet et le complément circonstanciel: il faut, au contraire, intégrer ces notions dans ce nouveau cadre d'analyse.

En toute logique, le complément d'objet se situe du côté des compléments essentiels, mais il est important de signaler que des compléments qui expriment d'autres nuances sémantiques (le lieu, la mesure, le prix, le poids, le temps, ...) s'intègrent dans cette même catégorie. Tous ont en commun le fait d'être des actants “appelés” par le noyau verbal, dont ils ne peuvent être éloignés, et qui sont nécessaires à la grammaticalité de la phrase.

De même, les compléments traditionnellement considérés comme circonstanciels s'intègrent dans la catégorie des compléments accessoires, puisqu'ils sont mobiles dans la phrase et effaçables sans altérer la valeur sémantique du noyau verbal. Le fait de déterminer quelle circonstance ils expriment est secondaire: cela apporte une informa-

tion supplémentaire qui permet de mieux les définir, mais qui n'est pas déterminante du point de vue syntaxique.

6. CONCLUSION

Une analyse critique de la notion traditionnelle de complément d'objet et des caractéristiques qui lui sont associées nous permet de constater jusqu'à quel point cette notion ne s'adapte que partiellement à la réalité syntaxique qu'elle est censée décrire.

En effet, le phénomène syntaxique qui se cache derrière cette notion, bien connue de tous ceux qui, de près ou de loin, par obligation ou par intérêt, s'intéressent à la grammaire, prend des proportions trop importantes pour pouvoir être enfermé sous l'étiquette de *complément d'objet*: il occupe un domaine beaucoup plus vaste d'un point de vue sémantique. C'est pourquoi nous avons préféré le nom de *complément essentiel*, plus évusif, mais également plus proche de la réalité.

D'ailleurs, nous n'avons fait là que suivre la voie tracée par des grammairiens qui, depuis quelques années, ont manifesté dans leurs différents travaux le besoin de se distancer de la grammaire traditionnelle dans ce domaine.

La question est de savoir si cette démarche réussit à avoir le retentissement qu'elle mérite et à supplanter la méthode et la terminologie traditionnelles.

Les nouvelles théories sur la classification des compléments doivent encore gagner la bataille la plus importante: celle de la salle de classe. C'est, en effet, lorsqu'il est arrivé dans les manuels de grammaire de tous les écoliers que le complément d'objet a réussi à s'imposer définitivement.

Pour en arriver là, il faudra donc donner une dimension et une importance pédagogiques à toute tentative de nouvelle classification des compléments: toute initiative de ce style semble vouée à l'échec si elle reste au stade du discours théorique.

BIBLIOGRAPHIE

- BLINKENBERG, A. (1960): *Le problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague, Munksgaard, 1960.
- BORILLO, A. (1998): «Quand le complément direct d'objet est un "lieu" », *Travaux de linguistique*, 35, 1998, 51-65.
- DENIS, D., y SANCIER-CHATEAU, A. (1994): *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1994.
- GREVISSE, M. (1993): *Le Bon Usage. Grammaire française*, 13e éd., Paris, Duculot, 1997.
- RIEGEL, M. et alii (1994): *Grammaire méthodique du français*, 3e éd. corrigée, Paris, P.U.F., 1997.
- TESNIERE, L. (1959): *Eléments de syntaxe structurale*, 2e éd., Paris, Klincksieck, 1969. Certains exemples de ce travail ont été tirés de l'hebdomadaire *Le Point* (n° 1364).

